

France-La Roche-sur-Yon: Demolition work

OJ S 198/2023 13/10/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: OPH Vendée Habitat

National registration number: 27850001200184

Postal address: CS 60045 28 rue Benjamin Franklin

Town: La roche sur yon

NUTS code: FRG05 Vendée

Postal code: 85002

Country: France

Contact person: Frédéric TSCHAN - Service Construction

E-mail: marchespublics@vendeehabitat.fr

Telephone: +33 251098585

Internet address(es):Main address: <http://www.vendeehabitat.fr>Address of the buyer profile: <http://www.vendeehabitat.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.vendeehabitat.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.vendeehabitat.fr>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <http://www.vendeehabitat.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Désamiantage et Démolition de bâtiments - Rue Sainte Catherine des Loges - FONTENAY LE COMTE (PRIR)

Reference number: JUR 2027.01

II.1.2. Main CPV code

45111100 Demolition work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Désamiantage et Démolition de bâtiments - Rue Sainte Catherine des Loges - FONTENAY LE COMTE (PRIR

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

45111100 Demolition work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRG05 Vendée

II.2.4. Description of the procurement

Désamiantage, Démolition.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in days: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions for participation**III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

1) lettre de candidature établie selon imprimé « DC1 » ou renseignements équivalents ;2) Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé « DC2 »ou renseignements équivalents ;3) Liste de références de travaux de désamiantage et démolition de bâtiments exécutés au cours des cinq dernières années avec indication notamment du lieu et de la date d'exécution, du montant et du nom du Maître d'Ouvrage. Pour les travaux les plus importants, cette liste peut être accompagnée des certificats de bonne exécution portant les indications précitées et éventuellement des certificats de qualification professionnelle ou tout autre moyen prouvant sa capacité.4) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;5) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;6) Attestation sur l'honneur au regard des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique ;7) La copie du jugement en cas de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire.8) Attestations de formation individuelles, en cours de validité, opérateur, encadrement technique et encadrement de chantier (arrêté du 23 février 2012) du personnel amené à intervenir dans le cadre du chantier; pour travaux en sous-section 3. Le marché sera conclu avec un seul opérateur économique ou un groupement d'opérateur économiques ; la forme du groupement (groupement conjoint ou solidaire) n'étant pas imposée par le maître d'ouvrage. Quel que soit le type de groupement choisi, un mandataire devra être désigné dans l'acte d'engagement. Les candidats ne peuvent pas présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois, en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. IMPORTANT : UN MEME OPERATEUR ECONOMIQUE NE PEUT PAS ETRE MANDATAIRE DE PLUS D'UN GROUPEMENT POUR UN MEME MARCHE (ARTICLE R. 2142-23 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE).

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Vendée Habitat, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L. 2112-2 (Code de la Commande Publique du 1er avril 2019) en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion, en réservant 225 heures minimum de travail à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, afin de leur permettre l'accès ou le retour à l'emploi. Les modalités de mise en oeuvre sont mentionnées dans l'annexe de l'acte d'engagement.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 17/11/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 17/11/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2112-2, L.2113-11-2°, L.2124-1, L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et aux articles R.2124-1, R.2124-2-1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à CENT QUATRE VINGT JOURS (180) à compter de la date limite de remise des offres. Les variantes libres ne sont pas autorisées. L'opération visée à l'article 1er ci-avant est financée par Emprunts bancaires, fonds propres, action logement, CCPFV, CD85, ANRU. Le règlement des comptes s'effectuera par versement d'acompte. Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire. Les marchés sont traités à prix fermes et définitifs. Le délai de règlement est fixé à 30 jours à compter de la date de remise du projet de décompte au maître d'oeuvre ou de la mise à disposition de la facture sur CHORUS PRO. Une retenue de garantie de 5% sera appliquée sur le montant des sommes dues à valeur marché. La retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande. S'il peut prétendre au versement d'une avance, le titulaire du marché ou le sous-traitant ne pourra la percevoir qu'après production d'une garantie à première demande s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, l'intégralité du montant de l'avance consentie. Début prévisionnel: Décembre 2023. Le délai d'exécution des travaux du lot est fixé 7 semaines. A ce délai s'ajoutera 5 semaines calendaires de période de préparation. Visite obligatoire des lieux : Pour l'établissement de son offre, le candidat devra OBLIGATOIREMENT procéder à une visite du site (visite en présence du MOE) : Le Mardi 31 Octobre 2023 à 14H00. Pour ce faire, il devra prendre contact auprès de : Mr Frédéric TSCHAN (Responsable de Département Maîtrise d'ouvrage de Vendée HABITAT), responsable de ce dossier et joignable au ? 07.87.74.54.91 et Mr Frédéric BOISLEVE au 06.38.17.38.79 (Société AD INGE). A l'issue de cette visite, le candidat devra faire signer une attestation de visite (modèle joint au DCE) par le représentant de Vendée Habitat. Conformément au décret n° 2012-639 du 4 mai 2012, pour les travaux en sous-section 3, l'entreprise devra justifier de sa certification et fournir des attestations de formation individuelles, en cours de validité, « opérateur, encadrement technique, encadrement de chantier » (arrêté du 23 février 2012) du personnel amené à intervenir dans le cadre du chantier. Vendée Habitat, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L. 2112-2 (Code de la Commande Publique du 1er avril 2019) en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser

une action d'insertion, en réservant 225 heures minimum de travail à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, afin de leur permettre l'accès ou le retour à l'emploi. Ces heures peuvent être affectées à tous les travaux du LOT UNIQUE, sauf ceux de désamiantage. Les candidatures seront appréciées en fonction des capacités financières, professionnelles et techniques. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous : Valeur technique de l'offre sur 12 points Prix des prestations sur 8 points Le dossier de consultation des entreprises et le dossier de réponse sont à retirer et à transmettre : Par voie électronique uniquement, via le profil d'acheteur accessible à l'adresse suivante www.vendeehabitat.fr-Espace « Entreprises »

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Administratif (TA) de NANTES.
Postal address: Situé 6 allée de l'Ile glorieuse - BP 24111
Town: NANTES CEDEX 1
Postal code: 44041
Country: France
E-mail: Grefte.ta-nantes@juradm.fr
Telephone: +33 240994600
Internet address: <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
Postal address: Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209
Town: NANTES CEDEX 1
Postal code: 44042
Country: France
E-mail: Paysdl.polec@direccte.gouv.fr
Telephone: +33 253467900
Internet address: <http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal Administratif (TA) de NANTES

Postal address: Situé 6 allée de l'Ile gloriette - BP 24111
Town: NANTES CEDEX 1
Postal code: 44041
Country: France
E-mail: Greffes.ta-nantes@juradm.fr
Telephone: +33 240994600
Internet address: <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/10/2023